

LE MADAWASKA

BOUCHER, éditeur-propriétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration.

LE CONGRES DE CHICAGO

HOMMAGE A JESUS EUCHARISTIE

Des milliers d'enfants cultiveront des fleurs pour le congrès — Contrat d'un million de médailles

Chicago.—Avec l'approche du printemps, des milliers d'enfants des écoles paroissiales de Chicago préparent des jardins pour y faire pousser des fleurs qui orneront ensuite les autels durant le congrès eucharistique. D'innombrables fleurs ainsi cultivées par les enfants dans les jardins de Chicago serviront de parure aux églises.

Ces enfants sont encouragés dans leur dessein magnifique par les sœurs enseignantes qui leur distribuent des manuels indiquant comment s'y prendre pour cultiver les fleurs.

Déjà, au congrès de Londres en 1908, on avait vu étalées une grande quantité de fleurs cultivées par les petits catholiques d'Angleterre, de France et de Hollande.

Les enfants d'écoles de Chicago vont être enrôlés, à l'approche du Congrès, pour une vaste campagne d'embellissement des rues et des terrains de la ville.

DES MEDAILLES

Une tonne de médailles officielles pour le congrès eucharistique est arrivée d'Italie. C'est la première grande consignment de ces médailles aux Etats-Unis. Le cardinal Mundelein en a commandé un million, qui devront être livrés à Chicago pour le 1er juin. C'est pourquoi d'autres envois doivent suivre celui déjà fait à New-York.

C'est Silvio Silva, médailliste officiel du Vatican, qui a fait le dessin de la médaille du Congrès. Celui-ci est en bronze. D'un côté est l'effigie du pape Pie XI; de l'autre est un calice entouré d'une auréole et portant le nom du Congrès, ainsi que la légende latine "Ubi Petrus, ibi Ecclesia" (Là où est Pierre, là est l'Eglise).

L'HYMNE OFFICIEL

La commission musicale du congrès eucharistique annonce que Miss Kate Vannah, de New-York, a remporté le premier prix dans le concours organisé pour l'air de musique sur lequel doit être chanté l'hymne officiel du Congrès. Plus de 400 compositions furent reçues, plusieurs provenant de personnes qui font autorité en musique sacrée.

Miss Vannah qui a remporté le prix, est née dans le Maine. Le professeur Ernest Perabo, de Boston, lui a enseigné le piano, et elle a conquis diplôme de docteur en musique à St-Joseph's College, Emmitsburg, Md. Ces dix dernières années elle a passé son temps à Londres et à New-York. Elle a déjà composé nombre de chansons bien connues, ainsi qu'une opérette qui verra le jour prochainement.

C'est soeur Mary of the Angels (Marie des Anges), professeur d'anglais au collège St-François-Xavier, Chicago, qui a composé l'hymne officiel du Congrès auquel Miss Vannah a adapté sa musique. Cet hymne, intitulé "The Nations' Consecration", fut choisi au concours entre trois mille morceaux dont plusieurs venaient d'Europe et d'Amérique méridionale.

PASSIM

SI...

La nomination d'un nouveau shérif pour le comté de Madawaska oblige le gouvernement à nommer un inspecteur. L'on sait que le gouvernement actuel a fait de belles promesses à l'égard de l'application de la loi de Prohibition. Ces mêmes promesses furent répétées à maintes reprises pendant la dernière session. Elle ne valent cependant que ce que vaut une promesse d'élection. La ville d'Edmundston n'a pas d'inspecteur depuis le nouveau régime, probablement que la chose ne paraissait pas nécessaire. S'il faut en croire le public, la ville d'Edmundston aurait besoin d'un bon inspecteur SI le gouvernement VEUT l'application de la loi, un inspecteur qui ne se laisserait pas enivrer, lorsqu'on le voit décharger des chars d'alcool. Donc si le gouvernement VEUT, un inspecteur et un bon s'il vous plaît, pour notre ville. S'il ne veut PAS, qu'il ne nomme pas de remplaçant, c'est inutile. La dette publique pour 1926 baissera d'au moins douze cents dollars et les bootleggers ne s'en porteront pas plus mal.

EN GEURRE

Le secrétaire de la commission scolaire est parti en guerre contre tout le monde, excepté son

tr lui-même. Sa dernière crise a été contre le Cercle Dollard, pauvre petite organisation qui a pour tant assez de misère à vivre sans que le dictateur de l'école lui montre les dents. Monsieur le secrétaire s'est, un bon matin, imaginé que la bibliothèque du Cercle contenait des livres qui sont la propriété du district scolaire. Pourquoi s'est-il fait une idée fautive? Le diable le sait peut-être... Jamais un livre de la bibliothèque de l'école publique n'est venu se reposer sur les rayons de la bibliothèque du Cercle. C'est un autre des rêves du vénérable secrétaire. Puisse-t-il un jour se réveiller... en dehors de la commission scolaire, celle-ci ne s'en portera probablement que mieux.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Sur ce point, la loi de l'impôt du revenu reste ce qu'elle était avant le discours de M. Robb, jeudi dernier; un chef de famille doit ajouter à son exemption présente de \$3,000 une somme de \$500 par enfant de moins de 18 ans. Ainsi un père de famille qui a \$6,000 de revenu annuel tout compris, et a trois enfants de 18 ans ou moins, établira sa feuille d'impôts comme suit: Exemption statutaire accordée aux gens mariés, \$3,000. Exemption pour 3 enfants de moins de 18 ans, \$500 par enfant, \$1,500. Total des exemptions, \$4,500. Taxe de deux pour cent sur la différence entre \$4,500 et \$6,000, soit \$1,500.

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

LE CURE DU CHAFFAL

—I—
"Curé, même si vous êtes pressé, vous ne pourriez piquer des deux!" "C'est bien, c'est bien" —répliquait-il en riant—je n'ai pas d'argent pour me payer une paire d'éperons; mon cheval le sait, et nous nous entendons parfaitement ainsi! J'arrive tout de "même!" Oui certes, il arrivait. M. le Curé, bien que sa monture, n'avait de "cheval" que le nom, et ressemblait à un mélange de chien de berger et de bouffon, parut incapable de porter ce grand homme à un demi-kilomètre. Chaque année, en juillet ou en août, il se produisait au Chaffal un événement important: l'arrivée d'une brigade d'artillerie venant faire ses "Ecoles à Feu". En effet, lorsque l'événement des canons à longue portée, ne permit plus d'employer pour les exercices de tir le "polygone", ou champ de manoeuvre exigé des villes, le gouvernement dut chercher des terrains isolés et étendus où il fut possible de tirer à grandes distances sans danger pour la population. Le Chaffal était tout indiqué, dans ce but, pour les régiments stationnés à Valence, cette traditionnelle garnison d'artillerie où Napoléon Bonaparte fit ses premières armes au sortir de l'Ecole de Brienne.

(A suivre)
George Nestler Tricoché.

A LA DOUCE MEMOIRE

DE BEATRICE THIBAUT

affectueux dédicé à sa maman

Dieu voyant ce beau lys s'arrêter... l'aima... la cueillit... l'emporta... d'autre côté du ciel.

Le ciel est gris... la terre est humide... l'hiver a fait entendre ses dernières plaintes. Les printemps sourit à peine... C'est triste!... C'est lugubre! Avril est à son dernier jour. Pour notre chère Béatrice, c'est le dernier... déjà!... Elle est au terme de sa vie qui pourtant n'a eu que son matin... matin si beau... que nous en gardons le souvenir.

Vous qui l'avez connue, n'avez-vous pas été juges de sa délicatesse, de sa douceur et de son amabilité? Elle souriait toujours. Ses beaux yeux si grands laissaient entrevoir quelque chose de sa belle âme. Et des amies, en avait-elle assez? L'affection dont elle a été entourée pendant sa maladie, les sympathies, la nombreuse assistance aux funérailles l'ont prouvé.

Et pourtant à tous elle a dit "Adieu."

Le sacrifice de ses vingt ans a été sa souffrance à elle; nous l'avons dévotement, elle ne s'en est jamais plaint.

L'au revoir de sa maman remplissait son cœur. Et cette piété filiale, elle n'a pu s'empêcher de la jeter dans l'âme de ses petites amies qui la visitaient. Elle leur disait: "Lorsqu'il me venait un petit bonheur, un plaisir dans la vie, je n'en goûtais pleinement le charme que lorsque ma chère maman était avec moi." A la fin, lorsque ne pouvant plus appeler cette mère chérie, comme elle la suivait des yeux; pas un seul de ces mouvements ne lui échappait, et jusque dans l'étreinte de cette agonie si cruelle elle levait encore la main affaiblie vers cette maman qui l'avait toujours si bien comprise.

Pouvons-nous ne pas comprendre le déchirement du cœur maternel et ne pas sympathiser? O vous, parents, qui pleurez la perte de cet enfant si chère, que la pensée du tombeau n'assombrie pas vos coeurs. Songez, que celle que vous regrettez, en passant par cette porte étroite et sombre a touché le péristyle des cieux! Votre enfant, votre soeur chérie s'acquitte plus que jamais de ses devoirs d'ainée; sa belle âme tout en contemplant dans la joie les splendeurs du Paradis, vit au milieu de vous; son cœur vous aime de cette affection pure et reconfortante à la manière des Anges; sa main bienveillante et douce vous protège et s'applique à préparer votre couronne. Quelle consolation!

Béatrice n'est plus de ce monde, mais comme elle vivra longtemps dans notre souvenir.

Edmundston, 4 mai 1926.

M. PIUS MICHAUD

REPREND SES ANCIENS BUREAUX

M. T.-D. Hébert est maintenant secrétaire du comté—La firme Michaud & Cyr est dissoute—M. A.-J. Cyr ne s'occupera que des postes.

En janvier dernier, lors de l'assemblée annuelle du conseil de comté, les conseillers avaient nommé M. le notaire T.-D. Hébert secrétaire du conseil de comté pour remplacer l'avocat A.-J. Cyr, au cas où celui-ci obtiendrait la nomination comme maître de poste de cette ville.

M. Cyr obtint la position et M. Hébert a pris charge cette semaine du secrétariat.

Le bureau d'avocats Michaud & Cyr est dissout. M. A.-J. Cyr ne s'occupera à l'avenir que des postes. L'Hon. J.-E. Michaud ira occuper le bureau de M. Pius Michaud tandis que celui-ci reviendra dans les bureaux avec M. T.-D. Hébert, lesquels ils ont déjà occupés pendant de nombreuses années alors que M. Pius Michaud était secrétaire du comté.

Mme H. DELANEY

EST DECEDEE

St-Léonard, 4.—Ce matin, avait lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme Harry Delaney née Marthe Cyr. La mort de cette jeune mère survenue après cinq jours seulement de maladie a été un choc pénible pour notre petite ville qui ignorait la gravité.

La défunte n'était âgée que de 26 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte outre son mari, trois enfants: Velma âgée de trois ans, Ruth âgée de 2 ans, René-Patrice un bébé de quelques semaines, ses parents M. et Mme Fred J. Cyr, sa grand-mère Madame Urbain Beaulieu qui demeure avec elle, deux frères Robert et Jacques et une soeur Laurette.

Cette jeune personne, ravie à la fleur de l'âge, à l'affection des siens, jouissait de l'estime de tous. Elle chérissait perdue tout son foyer, entourée de ces jeunes enfants pour lesquels elle possédait un dévouement affectueux et exemplaire.

Nombreux furent les tributs floraux, les messages de sympathies, bouquets spirituels et offrandes de messes offerts à la famille en deuil, ce qui témoigne de la haute estime dont elle jouissait.

La chorale de la chapelle St-Antoine rendit d'une manière très expressive la Messe de Requiem de Korman, en quatre parties.

A l'offertoire le "Pie Jezu" du même auteur fut chanté par Mes James E. P. Nadeau et Charles Gray et Messieurs J. B. Laplante et Emile Soucie.

Nous offrons à la famille éplorée l'expression de nos plus vives sympathies.

EN COUR DU MAGISTRAT

Un bon vieux (1) de Clair, âgé de 66 ans, a été arrêté la semaine dernière pour mauvais traitements infligés à sa vieille. Son procès a lieu aujourd'hui devant le magistrat.

A LA GRANDE COUR

Les deux individus Palmer et J. F. Jenkins, le premier de la Nouvelle-Ecosse et l'autre des E.U., arrêtés pour avoir obtenu des marchandises sous un faux prétexte puis s'être enfui ensuite, ont eu leur enquête préliminaire devant le magistrat. Ils ont été renvoyés à la grand cour. Les accusés ont choisi un procès expéditif. Mtr F. D. Tweedie est leur avocat.

LISEZ ET FAITES LIRE LE MADAWASKA

car ces "rebelle" à se soumettre à la loi.

LE SHERIF DAIGLE EST DEMIS

M. J.-E. CLAIR LE REMPLACE

Malgré les nombreuses signatures que portait une requête faite dans tout le comté, et malgré les instances des principaux citoyens et de plusieurs membres du clergé du comté, pour conserver M. Donat Daigle à son poste de shérif, le gouvernement a cru bon de le démettre de ses fonctions et le remplacer par M. James E. Clair, candidat défait aux dernières élections provinciales.

M. Daigle était shérif du comté depuis environ quatre ans et pendant ce temps il s'est attiré la confiance et l'estime de tous les citoyens.

La nomination de M. James E. Clair à la position de shérif appelle la nomination d'un inspecteur des liqueurs.

TARDIF EST ARRETE A MONTREAL

Un nommé Armand Tardif, âgé de 42 ans et demeurant à Montmagny, a été arrêté la semaine dernière à Montréal par les sergents-détectives Monarque et Savard, et confié au shérif Daigle et au policier Frederick Fournier de notre ville. Le prévenu a été amené à Edmundston et placé sous verrous en attendant de comparaitre devant les autorités judiciaires pour répondre à l'accusation d'avoir obtenu une certaine quantité de bois avec intention de frauder. Arrêté une première fois à Montmagny, Tardif avait réussi à s'enfuir à la Rivière du Loup.

LA SITUATION DES CATHOLIQUES AU MEXIQUE

Mexico, 3.—La situation religieuse, causée par la mise en force, par le gouvernement, de certaines clauses de la Constitution, a atteint un tournant critique. Toutes les églises des Etats de Colima et de Michoacan sont fermées et le gouvernement a l'intention d'en faire des écoles.

LE SHERIF DAIGLE EST DEMIS

M. J.-E. CLAIR LE REMPLACE

Malgré les nombreuses signatures que portait une requête faite dans tout le comté, et malgré les instances des principaux citoyens et de plusieurs membres du clergé du comté, pour conserver M. Donat Daigle à son poste de shérif, le gouvernement a cru bon de le démettre de ses fonctions et le remplacer par M. James E. Clair, candidat défait aux dernières élections provinciales.

M. Daigle était shérif du comté depuis environ quatre ans et pendant ce temps il s'est attiré la confiance et l'estime de tous les citoyens.

La nomination de M. James E. Clair à la position de shérif appelle la nomination d'un inspecteur des liqueurs.

TARDIF EST ARRETE A MONTREAL

Un nommé Armand Tardif, âgé de 42 ans et demeurant à Montmagny, a été arrêté la semaine dernière à Montréal par les sergents-détectives Monarque et Savard, et confié au shérif Daigle et au policier Frederick Fournier de notre ville. Le prévenu a été amené à Edmundston et placé sous verrous en attendant de comparaitre devant les autorités judiciaires pour répondre à l'accusation d'avoir obtenu une certaine quantité de bois avec intention de frauder. Arrêté une première fois à Montmagny, Tardif avait réussi à s'enfuir à la Rivière du Loup.

LA SITUATION DES CATHOLIQUES AU MEXIQUE

Mexico, 3.—La situation religieuse, causée par la mise en force, par le gouvernement, de certaines clauses de la Constitution, a atteint un tournant critique. Toutes les églises des Etats de Colima et de Michoacan sont fermées et le gouvernement a l'intention d'en faire des écoles.

Senor Tajeda, discutant la situation, déclara à nouveau et très clairement que c'est l'intention du gouvernement d'exécuter toutes les lois religieuses. Il a prétendu que le clergé catholique romain veut un gouvernement ecclésiastique pour renverser la souveraineté du gouvernement mexicain. Et il ajouta: "Nous ne permettrons jamais cela. Le gouvernement mexicain va prendre des mesures drastiques pour for-